

Image not found or type unknown



Pas de deposition apres arrestation suite a control routier

Par **vincentma**, le **18/09/2014** à **16:10**

bonjour, je me suis fait arrêter hier par la gendarmerie, j'ai été testé positif au test salivaire pour consommation de cannabis, après prise de sang nous avons fait un tour au poste et la je n'est fait aucune déposition j'ai simplement eu a signer l'avis de rétention d'un permis, une notice d'information et la fiche d'immobilisation j'ai même pas eu les papiers du médecin du coup je me demande si c'est deux oubli peuvent permettre un vis de procédure.
merci de vos réponses